

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, 26 octobre 2012_Veolia Environnement a été assignée par EDF devant le tribunal de commerce de Paris en vue d'obtenir le droit de détenir 50% du groupe Dalkia, spécialiste des services énergétiques.

La Société rappelle qu'EDF a perdu son droit à monter au capital de Dalkia en 2005.

Veolia Environnement, qui détient 66% du capital de Dalkia, a toujours soutenu sa filiale, notamment en finançant le développement de ses filiales à l'international.

La Société entend donc s'opposer fermement à la demande d'EDF qu'elle considère sans fondement valable.

Veolia Environnement (Paris Euronext : VIE et NYSE : VE) est le référent mondial des services à l'environnement. Présent sur les cinq continents avec plus de 330 000 salariés le groupe apporte des solutions sur-mesure aux collectivités comme aux industriels dans quatre activités complémentaires : la gestion de l'eau, la gestion des déchets, la gestion énergétique et la gestion des transports de voyageurs. Veolia Environnement a réalisé en 2011 un chiffre d'affaires de 29,6 milliards d'euros(*). www.veolia.com
(* Hors chiffre d'affaires de VeoliaTransdev en cours de cession

Contact

Contact analystes et investisseurs institutionnels : Ronald Wasylec - Tél +33 (0)1 71 75 12 23

Retrouvez les communiqués de presse sur notre site : <http://www.finance.veolia.com>